

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Rapport d'activités 2022

Les bénévoles (notamment les membres des commissions communication, veille écologique, naturaliste, forêt, bibliothèque, forméduc, circulaire, aménagement du territoire, jardin biodiversité et nos représentants dans différents groupes de travail), les salariés, les stagiaires et les adhérents ont permis de réaliser un grand nombre d'actions que nous allons exposer en reprenant les trois volets de notre projet associatif (projet consultable sur notre site internet ou au local de Lo Parvi). L'implication de nos partenaires (les associations et fédérations, le Département, la Région, les communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné, les syndicats de communes, les communes, les services de l'État, les entreprises, les chambres consulaires, les enseignants) à nos côtés est essentielle comme vous pourrez le voir tout au long de ce rapport d'activités.

Une liste des sigles est disponible à la fin du document après le bilan du volet protection.

CONNAÎTRE :

Le volet « Connaître » du projet associatif de Lo Parvi d'une durée de 10 ans, approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2022, met en évidence deux enjeux principaux :

- Enjeu 1 : Le développement des connaissances sur le patrimoine naturel de l'Isle Crémieu
- Enjeu 2 : Le partage des connaissances pour améliorer la politique de protection du patrimoine naturel de l'Isle Crémieu

Ceux-ci se déclinent en quatre objectifs à long terme qui ont été notés A ; B ; C ; D.

Afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de l'ensemble du projet, 14 actions ont été identifiées. Chacune de ces actions fera l'objet d'un bilan annuel. Les objectifs à long terme seront quant à eux évalués au bout des 10 ans de mise en œuvre. Le bilan annuel détaillé 2022 a été présenté par Jean-Jacques Thomas-Billot et Alexandre Gauthier durant le Conseil d'Administration de janvier 2023 qui l'a validé.

FAIRE CONNAÎTRE :

Le deuxième volet « Faire connaître » du projet associatif de Lo Parvi, d'une durée de 10 ans, a été approuvé lors de l'Assemblée Générale d'avril 2016. Il comporte 5 objectifs à long terme et 35 actions planifiées entre septembre 2016 et juin 2026.

Nous avons donc mené sur la période scolaire 2021/2022 la quatrième année de ce volet de notre projet associatif, les résultats ont été présentés par Amélie Claustre et Raphaël Quesada lors du Conseil d'Administration d'octobre 2022 et validé au CA de novembre 2022. L'implication des bénévoles des différentes commissions (forméduc, communication, circulaire, naturaliste, bibliothèque), des animateurs et des enseignants, est essentielle pour assurer la mise en œuvre de ce programme d'actions.

PROTÉGER :

Le volet « Protection » du projet associatif de Lo Parvi, d'une durée de 5 ans, a été présenté lors de l'Assemblée Générale d'avril 2018. Il comporte 10 orientations à long terme, 56 objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022 et 212 opérations à réaliser pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans. Un bilan annuel et quinquennal a été présenté par Raphaël Quesada durant le Conseil d'Administration de décembre 2022 qui l'a validé. L'ensemble de ces actions a été rendu possible grâce au travail conjoint des bénévoles (notamment des commissions naturaliste, jardin biodiversité, aménagement du territoire et veille écologique), des stagiaires, des salariés de Lo Parvi et de nos partenaires (La région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, les communes, le Syndicat du Haut-Rhône, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Bourbre, le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Morestel (devenu SYCLUM), les syndicats de gestion des eaux, FNE Isère, FNE Auvergne Rhône-Alpes, les associations et fédérations, les administrations de l'État, le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère, le Conservatoire Botanique National Alpin, les entreprises VICAT, PERRIN et SPIE Batignolles, la Chambre d'Agriculture, l'ONF, le CRPF, l'UNICEM etc.). Le résumé de chaque action présente ainsi les principaux résultats obtenus sur le territoire en 2022 en fonction des objectifs listés dans le projet associatif 2018-2022.

Le nouveau volet « protéger » de notre projet associatif préparé par le Conseil d'Administration sera présenté à l'assemblée générale 2023 pour validation.

La gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu fait l'objet d'un bilan annuel d'activités validé par le comité consultatif de la RNR et disponible sur simple demande auprès de Lo Parvi. Le nouveau plan de gestion de la RNR est téléchargeable ici <https://loparvi.fr/protéger-les-milieus-naturels/reserve-naturelle-etangs-mepieu/>

Membres du Conseil d'Administration en 2022 :

Christine Albertin, Henri-Denis Allagnat, Marie-Noëlle Blanchet, Aurélien Bourdin, Marc Bourrely, Patrick Carteret, Amélie Claustre, Stéphane Dardun, Marcel Feuillet, Joëlle Gardien, Murielle Gentaz, Sabine Geoffroy, Lucien Moly, Pascale Nallet, Elvyre Royet, Jean-Jacques Thomas-Billot.

Membres du Bureau en 2022 :

Présidente : Murielle Gentaz
Vice-Président : Marc Bourrely
Trésorière : Marie-Noëlle Blanchet
Trésorier adjoint : Marcel Feuillet
Secrétaire : Aurélien Bourdin
Secrétaire adjointe : Sabine Geoffroy
Président d'honneur : Lucien Moly

Responsables des commissions en 2022 :

Communication : Marc Bourrely
Circulaire : Marc Bourrely
Veille écologique : Christine Berger
Jardin biodiversité : Jean-Jacques Thomas-Billot
Aménagement du territoire : Pas de responsable
Forêt : Patrick Carteret
Naturaliste : Jean-Jacques Thomas-Billot
Forméduc : Amélie Claustre
Bibliothèque : Claudette Gradi

Salariés en 2022 :

Directeur : Raphaël Quesada
Secrétaire : Pierrette Chamberaud
Comptable : Nicole Ducreux
Chargés de Missions : Jean-Marc Ferro, Alexandre Gauthier
Entretien des locaux : Sandrine Favier

10 stagiaires en 2022 :

Stagiaires d'observation 3^{ème} : Chloé Berthiaud, Aurélien Angot

Stagiaires projet tutoré Castor (BTS GPN) : Valentin Beaumont, Philippe Böhle, Florian Demouveaux, Émeline Denayer, Arthur Duverger

Stagiaire Master 1 biodiversité, écologie, évolution : Emma Molina

Stagiaire licence animation conseils municipaux d'enfants : Valentin Boudet

Stagiaire licence observation : Delphine Calsolari



PROJET ASSOCIATIF DE
LO PARVI
Volet stratégique « CONNAÎTRE »
(2022-2031)

Bilan annuel 2022

| Enjeux de connaissance du patrimoine naturel | Objectifs à long terme | Actions à réaliser entre 2022 et 2031 pour contribuer à atteindre les objectifs à long terme | Actions réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|---|---|--|-----------------------|
| Le développement des connaissances sur le patrimoine naturel de l'Isle Crémieu | A] Accroître la connaissance de la biodiversité de l'Isle Crémieu | A1] Réaliser des inventaires ciblés et des suivis sur des espèces à enjeu patrimonial ou réglementées (Natura 2000, listes rouges, Plans Nationaux d'Actions, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> - Réactualisation des données sur la chouette chevêche : prospection sur les sites occupés en 2018. - Inventaire des écrevisses sur deux sites (Dolomieu, St Sorlin-de-Morestel). - Inventaire des populations de leucorrhines à large queue sur les étangs du plateau de Crémieu - Prospection de l'alyte accoucheur - Suivi de la nidification des hérons (cendré, pourpré, bihoreau) sur le Rhône et sur les étangs. - Suivi des populations de castor sur plusieurs affluents (Braille, Catelan, Chogne, Girondan, Huert, Ribaudière, Save). <p>Suivi de trois plantes patrimoniales : l'ache rampante, l'orcanette des sables et l'iberis de Timeroy.</p> <p><u>Liste des suivis réalisés en 2022 sur les espaces gérés (ENS, RNR étangs de Mépieu):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens : ENS du Luve - Chiroptères : Coteaux de Saint-Roch, RNR étangs de Mépieu - Flore : RNR étangs de Mépieu, Etang de Chalignieu, ENS communaux de Trept, ENS mares de Craquenot, étang de Marsa, ENS de Dizimieu, ENS du Luve, ENS de la Besseye - Odonates : RNR étangs de Mépieu - Cuivré des marais : ENS de la Besseye - Oiseaux : guêpier d'Europe sur ENS de la dune sableuse des Mémoires, grand-duc sur l'ENS de Dizimieu, ENS étang de Chalignieu, ENS Val d'Amby, ENS communaux de Trept, RNR étangs de Mépieu, ENS étang de Marsa, ENS étang de Gôle, ENS Tourbière de Charamel, ENS de la Besseye. <p>L'association Flavia et le Syndicat du Haut-Rhône ont réalisé un inventaire des papillons <i>Maculinea</i> sur le Haut-Rhône.</p> | |

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| | | <p>A2] Réaliser des inventaires sur des groupes sous prospectés ou méconnus</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des Lichens sur l'ENS des communaux de Trept. - Inventaire des bryophytes (ENS des communaux de Trept et d'autres secteurs calcaires, Tignieu, RNR des étangs de Mépieu) - Inventaire des hyménoptères : 48 insectes collectés sur 8 sites, peu de sorties car fortes chaleurs et manque de fleurs. Participation à l'atlas régional des Bourdons et organisation de 4 sorties bourdons. - Participation au projet européen Spring sur l'état des pollinisateurs (Hyménoptères, Lépidoptères diurnes et Syrphes), transects sur coupelles et relevés flore. 25 sites en Europe. Réalisé sur l'ENS de la Rama-Billonay à Soleymieu. - Inventaire des microlépidoptères : 3 chasses de nuit réalisées. - inventaire des micromammifères à partir de l'analyse des pelotes de réjection de chouette effraie. - inventaire des coléoptères forestiers sur l'ENS des communaux de Trept | |
| | | <p>A3] Inventorier les espèces introduites envahissantes</p> | <p>Au cours des sorties naturalistes, les espèces introduites envahissantes sont régulièrement notées et saisies dans la base Géonature par les contributeurs (salariés et bénévoles). De plus, des suivis d'espèces introduites envahissantes sont réalisés chaque année sur certains espaces protégés (ENS et RNR des étangs de Mépieu).</p> | |
| | | <p>A4] Réaliser des inventaires ciblés sur des secteurs à forte pression anthropique ou identifiés comme stratégiques (trame verte et bleue, espaces à préserver...)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Visite de deux Znieff dans le cadre des sorties de la commission naturaliste. - Visite avec l'OFB d'un ancien site industriel à Courtenay où doit être implanté une centrale solaire - plusieurs visites de la zone humide Epau/la Roche - La CCBD a été retenue, dans le cadre de l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité, pour réaliser un inventaire (démarche ABC de la biodiversité) sur les 20 communes de son territoire les moins connues d'un point de vue naturaliste. Un chargé de mission a été recruté en fin d'année. Les inventaires auront lieu en 2023 et 2024. | |

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| | <p>B] Améliorer les connaissances sur les fonctionnalités et l'évolution des écosystèmes de l'Isle Crémieu</p> | <p>B1] Réaliser une cartographie des habitats de l'Isle Crémieu</p> | <p>- Cartographie des prairies humides de l'ENS de l'étang de Bas, de l'ENS du Luve et de l'ENS de la Besseye</p> | |
| | | <p>B2] Participer à des programmes de recherche sur l'impact de certaines activités humaines sur le patrimoine naturel</p> | <p>- Mise en place du protocole IBP (Indice de la Biodiversité Potentielle) sur le boisement communal de l'ENS de l'étang de Bas.</p> <p>- <u>Suivi de la carrière d'Enieu Vicat (protocole standardisé « roselière »)</u></p> <p>Le suivi selon le protocole standardisé « roselière » sur la carrière d'Enieu s'est poursuivi en 2022. 183 espèces ont été contactées sur la carrière dont 35 nouvelles espèces.</p> <p><u>Suivi de la carrière de Palenge (entreprise PERRIN)</u></p> <p>En 2022, les suivis concernaient des nichoirs à chiroptères, les espèces introduites envahissantes (15 espèces contactées), les oiseaux (42 espèces contactées), les reptiles (2 espèces) et la mise en place de mesures compensatoires (réouverture de milieux, suivi de la pulsatille rouge, des oiseaux nicheurs) sur deux pelouses sèches à Arandon, le bois du Polon et la tourbière des Ecorrées (87 espèces tous groupes confondus).</p> <p><u>Suivi de la carrière de Cotte-Ferré (entreprise PERRIN)</u></p> <p>En 2022, les actions entreprises concernaient le suivi des nichoirs à chiroptères, de la colonisation par les espèces de la zone humide réhabilitée (mares et prairie humide, 2 espèces végétales protégées, 15 espèces d'odonates, 6 espèces d'amphibiens, 27 espèces d'oiseaux protégés) et de la mise en place de la libre évolution sur plusieurs parcelles forestières privées.</p> | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | <p>B3] Mettre en place un observatoire des zones humides de l'Isle Crémieu en se basant sur les protocoles standardisés disponibles</p> | <p><u>Suivi de la bathymétrie et des températures des étangs (RNR)</u></p> <p>Le suivi des niveaux d'eau des étangs de la RNR des étangs de Mépieu a été réalisé en 2022. Des sondes automatiques de mesure de la température de l'eau sont installées sur le Grand Etang et l'étang Barral.</p> <p>Le Département assure le suivi bathymétrique des ENS départementaux de la Save et de l'étang de Lemps.</p> <p><u>Suivis RhoMéo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pression de pâturage/engorgement sur les ENS de la Besseye et de l'étang de Bas - batraciens : ENS du Luve | |
| | | <p>B4] Participer à la connaissance des sols</p> | <p>Pas de réalisation en 2022.</p> | |

| | | | | |
|--|---|--|---|--|
| Le partage des connaissances pour améliorer la politique de protection du patrimoine naturel de l'Isle Crémieu | C] Porter l'information naturaliste à la connaissance des partenaires et des adhérents de Lo Parvi | C1] Transmettre les données naturalistes de Lo Parvi aux différents partenaires (pôles régionaux flore et faune du SINP, Réserves Naturelles de France, collectivités locales, services de l'État et différents aménageurs) | <ul style="list-style-type: none"> - Intégration les données naturalistes de Lo Parvi sous le logiciel Géonature - alimentation et gestion de la base de données naturalistes avec les observateurs bénévoles et salariés. L'observatoire de la nature en Isle Crémieu a été conservé en attendant la mise en place de l'atlas sur Géonature. <p><u>Transmission de données :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - à la CCBD pour l'étude d'incidence Natura 2000/espèces protégées pour la création d'une conduite d'eau à Optevoz - au bureau d'études de Christel Platel travaillant pour la CCBD sur la conduite d'eau d'Optevoz. - au bureau d'études Synergis environnement pour un projet de parc photovoltaïque à Passins - au bureau d'études Réflex environnement pour le suivi des chiroptères de la carrière Vicat de Mépieu. - à la CCVD pour la révision du plan de gestion de l'ENS de l'étang de Malseroud - aux étudiants de l'Institut de l'Environnement et des Technologies travaillant sur la révision des ZNIEFF sur la commune de Saint-Baudille-de-la-Tour - au CD 38 pour le diagnostic du projet d'ENS du marais de Boulieu - au CD 38 pour l'ENS de Quirieu - à la mairie de St Sorlin-de-Morestel pour le suivi de l'ENS du Valencey - au bureau d'études A2 et + (Guillaume Delcourt) pour l'étude des odonates de la RNR des étangs de Mépieu - à la CCBD pour réaliser une cartographie de la présence du castor (plaquette en cours) <p>Mise en place des nouvelles procédures avec le pôle Flore habitats, le pôle invertébrés et le pôle vertébrés pour la transmission des données.</p> | |
| | | C2] Communiquer sur les recherches en biologie de la conservation réalisées dans l'Isle Crémieu auprès des naturalistes et scientifiques | <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux rencontres Apoidea gallica à Marseille. - Inventaire bryophyte sur les parois gréseuses dans le Cantal. | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Le partage des connaissances pour améliorer la politique de protection du patrimoine naturel de l'Isle Crémieu | D] Consolider les compétences naturalistes et les échanges d'expérience | D1] Fédérer les naturalistes crémolans dans la commission naturaliste de Lo Parvi | <ul style="list-style-type: none"> - 5 réunions de la commission naturaliste (moyenne de 10,3 personnes/réunion) - 8 sorties naturalistes sur le terrain - le best'of a été annulé pour cause de COVID - Les groupes « botanique » et « ornitho » fonctionnent bien. - Achats groupés de livres (Carex, plantes de montagne, etc.). | |
| | | D2] Mettre à disposition du matériel auprès des naturalistes pour faciliter leur travail | <ul style="list-style-type: none"> - Achat de guides de détermination, - abonnements à des revues spécialisées. | |
| | | D3] Former les naturalistes bénévoles de la commission Naturaliste et les permanents sur des groupes peu connus dans l'Isle Crémieu | <ul style="list-style-type: none"> - Formation sur les Bryophytes (assurée par Sabine Geoffroy) - Baguage des oiseaux sur la RNR de Mépieu (assuré par Olivier Benoit-Gonin). - un membre de la commission naturaliste (Christel Platel) s'est formé au piégeage et à la détermination des micromammifères au CPIE de la Brenne et à proposé une séance en salle en novembre de formation/détermination de micromammifères à partir de pelotes de chouette effraie. | |
| | | D4] Poursuivre la formation professionnelle naturaliste des salariés | Formation d'un salarié (Raphaël Quesada) sur le groupe des Orthoptères dans le cadre des formations de l'Office Français de la Biodiversité. | |



PROJET ASSOCIATIF DE

LO PARVI

Volet stratégique « FAIRE CONNAÎTRE »

BILAN ANNUEL

(Septembre 2021- Août 2022)

| Enjeux liés à l'éducation à l'environnement | Objectifs à long terme | Actions permettant d'atteindre les enjeux et objectifs à long terme | Réalizations de septembre 2021 à août 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|--|--|-----------------------|
| <p>Partager la connaissance sur le patrimoine naturel de l'Isle Crémieu pour donner le désir de le protéger (faire évoluer les représentations)</p> <p><i>(Objectif A et B)</i></p> | <p>A] Réaliser des interventions pédagogiques auprès des habitants de l'Isle Crémieu sur les enjeux écologiques du territoire</p> | <p>A1] Développer notre action vers les pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes (collèges, lycées, facultés, club nature ados...)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 4 animations auprès des lycées (lycée Morestel, lycée Villemoirieu soit 87 jeunes/jour) - 1 chantier nature (pelouses sableuses) avec des élèves de BTS GPN de l'IET de Lyon (35 jeunes/jour) - 1 sortie avec la licence ATIB de l'Université de Lyon (18 jeunes/jour) - 3 sorties avec le club ados de Lo Parvi <p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 stagiaires de 3^{ème}, (une semaine chacun pour la découverte de l'association) - 1 stagiaire licence (Université de Lyon) : inventaire de la biodiversité de la commune de Moras (deux mois) - 1 stagiaire licence éducation à l'environnement pour travailler avec les conseils municipaux d'enfants (4 mois) - 1 stagiaire de licence (Université de Chambéry) (2 semaines de découverte de l'association) - 1 projet tuteuré « Cartographie de présence du Castor en Isle Crémieu » BTS GPN (IET de Lyon 5 stagiaires, 3 semaines réparties sur l'année). | |

| | | | | |
|--|--|---|---|---|
| | | <p>A2] Maintenir l'action vers les enfants scolarisés en primaire en réduisant le volume d'activité de Lo Parvi au profit des animateurs partenaires</p> | <p>- 2 animations auprès des classes de Cycle II (école de Montalieu)</p> <p>- 5 animations auprès des classes de Cycle III (écoles de Briord, Arandon-Passins, Bouvesse-Quirieu, Montalieu-Vercieu)</p> <p>L'activité est désormais essentiellement transférée aux animateurs partenaires de Lo Parvi agréés par le Conseil départemental.</p> | |
| | | <p>A3] Développer des actions de sensibilisation en faveur des enfants en dehors du temps scolaire (petite enfance, centre de loisirs, club nature enfants, conseil municipal enfants...)</p> | <p>- 9 animations auprès des conseils municipaux d'enfants (99 enfants/jours Annoisin-Chatelans, Bouvesse-Quirieu, Corbelin, Morestel, Porcieu-Amblagnieu, Rochetoirin, Ruy-Montceau, Salagnon, Saint-Victor-de-Morestel)</p> | |
| | | <p>A4] Maintenir le volume d'animations en direction du public empêché dans sa relation à la nature</p> | <p>Pas d'intervention de Lo Parvi, relais pris par les guides nature du Département.</p> | <p>Cette action est désormais assurée par des partenaires</p> |
| | | <p>A5] Maintenir le programme de sorties nature grand public. Sorties gratuites et ouvertes à tous</p> | <p>- 27 sorties étaient programmées, 1 a été annulée en raison des conditions météorologiques (libellules) et 1 (le chasseur d'Afrique) a été doublée. 27 sorties réalisées : - 325 personnes inscrites aux sorties, 282 présentes (256 adultes et 26 enfants), soit 88 %. Parmi le public aux sorties 156 adhérents de Lo Parvi et 126 non adhérents.</p> <p>Au programme du SORTIR se sont ajoutées :</p> <p>- 3 sorties dans le cadre des 40 ans de Lo Parvi (Castor, Mousses,</p> | |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | | | <p>Oiseaux, public : 33 personnes).</p> <p>- une sortie sur le réaménagement agro-écologique de la carrière Vicat d'Annolieu à Creys-Mépieu (25 personnes)</p> | |
| | | A6] Organiser des conférences/débats sur l'environnement pour le grand public | - Une conférence sur le réchauffement climatique et le recul des glaciers avec un conférencier extérieur (35 personnes). | |
| | | A7] Sensibiliser les associations de sports de nature | Pas d'action réalisée. | |
| | | A8] Développer les formations naturalistes en direction des adhérents | <p>- 10 demi-journées de formation pour le groupe d'autoperfectionnement en botanique</p> <p>- 10 demi-journées de formation pour le groupe d'autoperfectionnement ornithologique</p> <p>- 9 demi-journées de formation sur les bryophytes</p> <p>- 6 demi-journées de formation sur les bases de la botanique</p> | |
| | | A9] Permettre aux bénévoles de Lo Parvi de découvrir d'autres expériences territoriales de valorisation du patrimoine naturel | <p>- 1 week-end nature organisé par le groupe d'autoperfectionnement en botanique dans le Lubéron près de Manosque.</p> <p>- 1 sortie à la tourbière de Cerin (01) organisée par le groupe d'autoperfectionnement en botanique.</p> | |

| | B] Informer et communiquer sur les enjeux écologiques auprès des habitants de l'Isle Crémieu | B1] Mettre à disposition des adhérents et des partenaires un centre de ressources documentaires sur le patrimoine naturel | <p>Acquisitions 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 58 livres, • 2 DVD, • Abonnement à 13 revues <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Total bibliothèque</th> </tr> <tr> <th>Support</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ouvrages</td> <td>1829</td> </tr> <tr> <td>Périodiques</td> <td>706</td> </tr> <tr> <td>DVD</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Cédérom</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table> | Total bibliothèque | | Support | Nombre | Ouvrages | 1829 | Périodiques | 706 | DVD | 30 | Cédérom | 6 | |
|-------------|--|---|---|--------------------|--|---------|--------|----------|------|-------------|-----|-----|----|---------|---|--|
| | Total bibliothèque | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Support | Nombre | | | | | | | | | | | | | | |
| Ouvrages | 1829 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Périodiques | 706 | | | | | | | | | | | | | | | |
| DVD | 30 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Cédérom | 6 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | B2] Mettre en place des partenariats avec des structures/associations locales pour relayer nos actions | <p>Partenariats avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association pour l'histoire et l'archéologie de Saint-Romain-de-Jalionas - La médiathèque de Montalieu-Vercieu - La médiathèque de Morestel - La bibliothèque de Hières-sur-Amby - l'Hôpital de Morestel - la médiathèque de Brégnier-Cordon - la médiathèque de Faverges-de-la-Tour | | | | | | | | | | | | | | |
| | B3] Participer à des évènements locaux (foires, salons, comices, forums des associations, etc.) | <p>11 Stands :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum des associations de Crémieu - Forum des associations de Morestel - Forum des associations des Avenières-Veyrins-Thuellin - Forum des associations de Soleymieu | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Festival photos de Sermérieu - Evènement biodiversité à Frontonas - Troc des plantes à Montalieu-Vercieu - Fête de la transhumance à Annoisin-Chatelans - Journée des jardins à St Romain-de-Jalionas - Journée environnement et sécurité d'Hexcel - Journée de nettoyage de Vignieu | |
| | B4] Organiser un concours photo et faire circuler l'exposition | <p>- Concours photos 2021 : «Le rouge dans la nature» 22 photos papier, 63 photos numériques, 32 participants (élus de Brégnier-Cordon, 2 élues du Nord-Isère et 40 présents, jauge Covid)</p> <p>- 3 Expositions photos à la bibliothèque de Hières-sur-Amby (« les couleurs », « les papillons », « les mousses »)</p> <p>- Maison du Département à Crémieu: "Le Rhône dans tous ses états" en novembre et décembre 2021</p> <p>- Bibliothèque de Faverges-de-la-Tour : un mix de "15 photos sur la forêt" du 15 novembre au 6 décembre 2021</p> <p>- Médiathèque de Brégnier- Cordon: "le Rhône" puis "Le rouge" de janvier à avril 2022</p> <p>- Hôpital de Morestel: "Le Rhône" du 25 mars au 6 mai 2022</p> <p>- Mairie de Porcieu-Amblagnieu : "le rouge" du 11 mai au 1er août 2022</p> <p>- 1 exposition sur « la nature après la pluie » à la bibliothèque de Creys-Mépieu.</p> | |
| | B5] Maintenir la publication mensuelle de la circulaire | - 11 circulaires et 2 Echo'm Nat ont été publiés. | |

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| | | B6] Proposer chaque année un article pour les bulletins municipaux | - 1 article sur le castor pour l'ensemble des communes - 1 article sur le paillage au jardin pour la commune de Frontonas - 1 article sur Lo Parvi sur le bulletin de la commune de Courtenay - 1 article sur la RNR des étangs de Mépieu pour le bulletin de la commune de Creys-Mépieu | - |
| | | B7] Editer des publications naturalistes sur l'Isle Crémieu | Réimpression de la plaquette des batraciens qui était épuisée | |
| | | B8] Participer à la rédaction et la diffusion de guides techniques et pédagogiques sur le patrimoine naturel réalisés par nos partenaires | Réalisation d'un guide technique sur la gestion des fossés avec la chambre d'agriculture de l'Isère | |
| | | B9] Mettre à jour le site internet de Lo Parvi | Site de Lo Parvi en cours de refonte avec l'aide d'un prestataire extérieur Site actuel et page Facebook mis à jour régulièrement | |
| | | B10] Développer des actions innovantes d'information vers les non-initiés | - Une séance de cinéma à Morestel « Le Rhône un écrin de vie en sursis » (73 personnes jauge covid 80). - Une séance de cinéma à Morestel « Le Lynx » (160 personnes). | |
| | | B11] Monter des projets avec les habitants d'une commune (en visant leur autonomie) | Aucune action réalisée | |
| Mobiliser les décideurs politiques et administratifs, les acteurs économiques, les éducateurs et la société civile pour démultiplier et pérenniser la prise en compte du | C] Former le personnel éducatif à la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement | C1] Poursuivre des formations à destination des enseignants | Aucune action réalisée | Cette action est désormais assurée par des partenaires |

| | | | |
|--|--|--|--|
| patrimoine naturel <i>(Objectifs C, D et E)</i> | C2] Développer des formations pour les animateurs intervenant dans les temps extra-scolaires | Réaliser par des animateurs en autoentreprises auprès du personnel de la CCBD | Cette action est désormais assurée par des partenaires |
| | C3] Développer des formations pour les animateurs intervenant dans les temps d'accueil périscolaires | Aucune action réalisée | Formation arrêtée |
| | C4] Sensibiliser les parents au travers de la diffusion d'outils et/ou l'organisation de sorties | Travail sur le support de communication spécifique pour les parents accompagnants en cours | |
| | C5] Développer des formations pour les professionnels de la petite enfance | Aucune action réalisée | Formation arrêtée |
| | C6] Produire des outils pédagogiques en libre accès pour les enseignants et les animateurs | Aucune action réalisée | |
| | C7] Maintenir les rencontres du groupe d'échanges de pratiques associant les animateurs de Lo Parvi et des acteurs de l'éducation à l'environnement en Nord-Isère. | Il n'y a plus d'animateurs salariés à Lo Parvi | Groupe d'échanges arrêté |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | D] Transférer les compétences aux collectivités locales | D1] Initier ou participer au développement de projets visant à valoriser le patrimoine naturel local (sentiers, arbres remarquables, mares etc.). | Création d'une mare pédagogique à Creys-Mépieu | |
| | | D2] Assister les gestionnaires pour valoriser les espaces naturels sensibles (plaquettes, guides, cheminements d'interprétation, panneaux) | Participation à la conception d'un sentier pédagogique autour des ENS de Charamel et Marsa (Panossas-Frontonas). | |
| | | D3] Soutenir la création de postes d'animateurs nature au sein des collectivités locales | - 3 postes de guides nature ENS (6 mois/an) pris en charge par le Département sur Nord Isère. Pas d'animateur nature dans les communautés de communes. | |
| | E] Former les acteurs de l'aménagement du territoire à la prise en compte des enjeux écologiques dans leurs prises de décision | E1] Développer des temps d'échanges auprès des élus | <ul style="list-style-type: none"> - 2 interventions auprès des élus concernant l'atlas environnemental du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné (34 élus) - 1 intervention auprès des élus de la CCBD sur le castor - 1 intervention auprès des élus de Cessieu pour la création de passages à faune dans le cadre du Contrat vert et bleu de la Bourbre - 1 réunion publique avec les élus de Saint-Savin pour la création de | |

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| | | | passages à faune dans le cadre du Contrat vert et bleu de la Bourbre | |
| | | E2] Développer des formations auprès du personnel des collectivités territoriales | 1 formation sur le castor réalisée avec l'Association Rivière Auvergne-Rhône-Alpes (15 personnes) 1 formation auprès des guides des Grottes-de-la-Balme (3 personnes) | |
| | | E3] Maintenir des interventions auprès du personnel des services de l'Etat | 1 intervention auprès de membres du Ministère de l'Écologie sur les mesures compensatoires et le réaménagement écologique des carrières (7 personnes) | |
| | | E4] Développer des formations auprès des acteurs du monde rural | Un stand lors des journées de l'agroécologie du groupe Cholat à Morestel, public d'agriculteurs et d'élus. | |
| | | E5] Développer des formations auprès du personnel des entreprises | - 1 intervention sur la gestion de la RNR des étangs de Mépieu (salariés de Vicat, 7 personnes) | |



PROJET ASSOCIATIF DE
LO PARVI
Volet stratégique « PROTÉGER »

BILAN ANNUEL 2022

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|---|-----------------------|
| A1) Faire prendre en compte, auprès des décideurs et des aménageurs, la présence des espèces patrimoniales dans la séquence « éviter, réduire, compenser (ERC)» | 1) Alerter les décideurs (administrations, collectivités, pétitionnaires) de la présence d'espèces patrimoniales en amont de chaque projet d'aménagement du territoire (ZAC, déviation, carrière, infrastructure linéaire, équipements de loisirs ou sportifs, stations de traitement des eaux usées, décharges, etc.). | Transmission de données : - à la CCBD pour l'étude d'incidence Natura 2000/espèces protégées pour la création d'une conduite d'eau à Optevoz - au bureau d'études réflex environnement pour le suivi des chiroptères de la carrière Vicat de Mépieu - au bureau d'études de Christel Platel travaillant pour la CCBD sur la conduite d'eau d'Optevoz. - au bureau d'études Synergis environnement pour un projet de parc photovoltaïque à Passins | |
| | 2) Communiquer auprès des collectivités et de leurs bureaux d'études les données naturalistes de Lo Parvi pour chaque document de planification du territoire (SCOT/PLU/PLUI/Contrat de rivières : Contrat de bassin/Contrat Vert et Bleu, etc.). | Transmission de données : - à la CCVD pour la révision du plan de gestion de l'ENS de l'étang de Malseroud - aux étudiants de l'IET travaillant sur la révision des ZNIEFF sur la commune de Saint-Baudille-de-la-Tour - au CD 38 pour le diagnostic du projet d'ENS du marais de Boulieu - au CD 38 pour l'ENS de Quirieu - à la mairie de St Sorlin-de-Morestel pour le suivi de l'ENS du Valencey - au bureau d'études A2 et + (Guillaume Delcourt) pour l'étude des odonates de la RNR des étangs de Mépieu - à la CCBD pour réaliser une cartographie de la présence du castor (plaquette en cours) | |
| | 3) Diffuser des ouvrages sur les espèces rares et protégées de l'Isle Crémieu auprès des collectivités locales, de l'administration et des entreprises du BTP. | Pas de nouvelles plaquettes publiées cette année | |
| A2) Participer aux actions du réseau de conservation de la flore Alp'Ain. | 4) Participer à la réintroduction de la fougère à crêtes sur l'ENS de Save. | Fougère à crêtes : 13 individus en tout revus sur les 18 transplantés en 2020 | |
| | 5) Participer à la réintroduction de l'ache rampante sur l'ENS de Save. | Ache rampante : 5 pieds, la sécheresse a été défavorable. Il va falloir revoir la stratégie d'implantation en fonction des zones de marnage. | |
| | 6) Entretien du site à Iberis de Crémieu. | Pas d'action d'entretien de la végétation en 2022 car cela n'était pas nécessaire. Les semis sur l'ENS de l'étang de Bas ont donné une bonne floraison en 2022 malgré la sécheresse. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|--|-----------------------|
| | 7) Suivre les populations d'ache rampante. | La station de Ruy-Montceau n'a pas été revue cette année, la station de Saint-Jean-de-Soudain a fait l'objet de relevés, la population est stable voire en légère augmentation surfacique. | |
| | 8) Suivre les populations d'orcanette des sables. | Le suivi a été réalisé par Lo Parvi sur différentes stations et par le CBNA sur Verna/Saint-Romain-de-Jalionas. | |
| | 9) Rechercher la caldésie à feuilles de parnassie. | Non recherchée, espèce présumée disparue. | |
| A3) Intégrer la conservation de la métapopulation de rainette verte de l'Isle Crémieu dans les outils de gestion (Espaces Naturels Sensibles (ENS), réserves naturelles, Natura 2000, réaménagements de carrières, mesures compensatoires, etc.). | 10) Préconiser des réaménagements favorables aux rainettes dans les réaménagements écologiques de carrières. | Une mare pour les batraciens créée dans la carrière de Palenge à Arandon-Passins par la société Perrin. | |
| | 11) Préconiser des réaménagements favorables aux rainettes dans les réaménagements écologiques des zones humides. | 1 mare créée par la commune de Creys-Mépieu sur l'emplacement d'une peupleraie qui a été exploitée et non replantée. | |
| | 12) Suivre les populations de rainettes présentes dans les espaces naturels protégés. | Suivis réalisés sur la RNR des étangs de Mépieu et sur plusieurs ENS départementaux et locaux. | |
| | 13) Mettre à jour la cartographie de l'aire de présence de la rainette verte dans l'Isle Crémieu. | Carte automatisée créée pour l'ensemble des espèces (dont rainette) dans l'observatoire « Nature en Isle Crémieu ». | |
| A4) Accompagner le retour du castor sur l'ensemble des cours d'eau et zones humides associées. | 14) Envoyer chaque année la carte actualisée de la répartition du castor à la DDT et à l'ONCFS. | Carte et liste des communes envoyées à la DDT et à l'OFB, un nouvel arrêté préfectoral a été pris incluant nos informations. | |
| | 15) Participer à la rédaction d'un plan de gestion castor sur le territoire de la CCBD. | Le plan de gestion castor sur le territoire de la CCBD a été validé par les élus et le comité castor (commun avec le comité du bassin de la Bourbre). | |
| | 16) Participer à la rédaction d'un plan de gestion castor sur le territoire du SMABB. | Premières actions du plan lancées. Participation à la relecture des documents d'informations communs (EPAGE/CCBD) réalisés par l'APIE. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|---|--|-----------------------|
| | 17) Intervenir auprès des agriculteurs et des forestiers pour prévenir les dégâts éventuels liés à la présence du castor. | Formation réalisée avec Rémi Bogey (conservateur de la RN du Haut-Rhône français) et Miriana Leroy (chargée de mission Natura 2000 et biodiversité de la CCBD) auprès de l'association Rivières Rhône-Alpes Auvergne (techniciens de rivières, bureaux d'études, DDT, etc.) axée notamment sur la gestion des conflits. Participation à un webinar sur « Histoires de castor, allié de l'agriculture face au changement climatique » diffusé sur Youtube organisée par l'école d'agro écologie Arbre et paysage 32. https://www.youtube.com/watch?v=0vBSdeuv_5w Nous sommes à nouveau intervenus à plusieurs reprises cette année avec la CCBD sur les barrages situés sur la commune de Saint-Romain-de-Jalionas, le Bouchage et Saint-Chef qui causent des problèmes d'inondation (parcelles agricoles et forestières). | |
| A5) Poursuivre les actions de conservation de la cistude prévues dans le Plan National d'Action et dans les outils de gestion (ENS, réserves, Natura 2000, réaménagements de carrières, mesures compensatoires, etc.). | 18) Mettre à jour la cartographie de l'aire de présence de la cistude dans l'Isle Crémieu. | Carte automatisée créée pour l'ensemble des espèces (dont cistude) dans l'observatoire « Nature en Isle Crémieu ». | |
| | 19) Participer au programme de réintroduction de la cistude dans la RN du Grand Lemps. | Opération différée. | |
| | 20) Réaliser une étude sur la structure de la population de cistude dans la RNR des étangs de Mépieu et sur l'ENS de Save (étangs de la Serre). | Opérations terminées. | |
| | 21) Préconiser des réaménagements favorables aux cistudes dans les réaménagements écologiques de carrières. | Pas de dossier | |
| | 22) Préconiser des réaménagements favorables aux cistudes dans les réaménagements écologiques des zones humides. | Pas de dossier | |
| | 23) Participer aux réunions des plans stratégiques au niveau régional et national. | Participation au comité de pilotage du Plan Régional d'Actions pour la Cistude animé par la DREAL, le CEN Savoie et le CEN Allier. Demande de création d'une carte régionale de prise en considération par les mesures agri-environnementales. Participation au comité de pilotage du 2eme Plan National d'Actions Cistude piloté par le Ministère et la Société Herpétologique de France. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|---|-----------------------|
| | 24) Récupérer les tortues exotiques. | Pas de tortue récupérée. | |
| A6) Conserver les populations d'écrevisses à pieds blancs. | 25) Réaliser des inventaires et mettre à jour la cartographie de l'écrevisse à pieds blancs dans l'Isle Crémieu. | Carte automatisée créée pour l'ensemble des espèces (dont écrevisse à pieds blancs) dans l' « Observatoire de la nature de l'Isle Crémieu ». Les données ont été mises à jour sur les communes de Faverges de la Tour, St Sorlin-de-Morestel et Vasselin. | |
| | 26) Participer avec la Fédération de pêche à une étude sur la structure de la population d'écrevisses à pieds blancs sur un site géré. | Suivi par la CCBD de la population de Dizimieu dans le cadre des mesures compensatoires liées à la voie verte. | |
| | 27) Porter à connaissance la présence de l'espèce dans tous les projets d'aménagements susceptibles de l'impacter. | Pas de projet impactant. | |
| A7) Participer à la conservation des colonies de chauves-souris dans l'habitat humain. | 28) Rechercher de nouvelles colonies | Visite des colonies sur Arandon-Passins, Creys-Mépieu et Trept | |
| | 29) Créer un questionnaire pour détecter les nouvelles colonies (à utiliser par exemple sur les stands, ou enquête par mailing ciblé). | RAS | |
| | 30) Informer et sensibiliser des propriétaires. | Contacts avec les propriétaires abritant des colonies autour de la RNR des étangs de Mépieu. | |
| | 31) Poser des nichoirs artificiels. | Visite de la moitié des nichoirs installés dans les fermes. | |
| | 32) Inciter les adhérents de Lo Parvi à poser des nichoirs artificiels chez eux. | RAS | |
| A8) Participer à la conservation de la chouette effraie dans les bâtiments | 33) Poser des nichoirs artificiels dans des bâtiments publics. | RAS | |
| | 34) Poser des nichoirs artificiels dans des bâtiments agricoles. | Visite de la moitié des nichoirs installés dans les fermes. | |
| | 35) Inciter les adhérents de Lo Parvi à poser des nichoirs artificiels chez eux. | Quatre nichoirs posés à Morestel, Le Bouchage, Chimilin et Saint Clair de la Tour | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|---|-----------------------|
| | 36) Porter à connaissance la présence de l'espèce auprès des propriétaires de bâtiments (privés ou publics). | RAS | |
| | 37) Participer au réseau départemental « chouette effraie ». | Le réseau peine à redémarrer | |
| A9) Organiser le relais des animaux sauvages patrimoniaux blessés vers le centre de soins le Tichodrome. | 38) Sensibiliser le public au travail du centre de soins et son importance pour le sauvetage d'espèces patrimoniales. | RAS | |
| | 39) Informer sur la conduite à tenir face à un animal blessé. | Conseils téléphoniques réguliers en fonction des demandes. | |
| | 40) Mobiliser des bénévoles et organiser un relais pour le centre de soins. | Mise en relation des demandeurs directement avec le centre du Tichodrome pour organiser le rapatriement des animaux blessés. | |
| B10) Accompagner la création d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur les tourbières de l'Isle Crémieu/Bas Dauphiné. | 41) Compléter le dossier technique pour la DDT. | Opération terminée | |
| | 42) Accompagner la DDT pour convaincre les élus de protéger leurs tourbières. | 4 dossiers (extension du marais de Boulieu sur St Baudille de la Tour, extension du marais du Clandon sur Les Abrets, Zone humide de Fitolieu (5 communes), étang de Suzel (Vignieu) ont aboutis en 2022 et sont soumis à la consultation. Projet d'agrandir l'APPB de la tourbière de Hières-sur-Amby jusqu'au sommet de la falaise de Larina. | |
| | 43) Faire inscrire la protection des tourbières dans le PCAET. | Opération terminée | |
| B11) Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) locaux et petits sites. | 44) Promouvoir l'outil ENS auprès des collectivités locales. | Réflexion avec la commune d'Annoisin-Chatelans pour la création d'un ENS sur la tourbière du Vert et la mare du Loup. | |
| | 45) Accompagner les services techniques du Département pour labélliser des nouveaux sites. | Participation au diagnostic du projet ENS sur le marais de Boulieu (communes de St Baudille de la Tour, Courtenay et Charrette). | |
| | 46) Participer au Conseil Scientifique et Technique (CST) départemental. | Participation à 7 réunions du CST, 10 plans de gestion examinés. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|--|-----------------------|
| B12) Contribuer avec le Conseil départemental à l'animation des sites ENS locaux auprès des collectivités locales | 47) Participer aux comités de site des ENS locaux. | Participation des salariés et de quelques bénévoles à plusieurs comités de sites ENS. | |
| | 48) Participer aux réunions techniques concernant les ENS (chantiers, programmation, sensibilisation des élus). | Participation à plusieurs réunions techniques (Save, Chalignieu, Montcarra) | |
| | 49) Accompagner les bureaux d'études pour la réalisation des plans de gestion des ENS locaux. | Accompagnement des bureaux d'études pour la réalisation de plusieurs plans de gestion (Dune des mémoires, marais de Crucilleux). | |
| B13) Accompagner la gestion des ENS départementaux | 50) Participer aux comités de site et l'intégration locale des ENS départementaux. | Participation au comité de l'ENS de l'étang de Lemps et au comité de l'ENS de la Save. | |
| | 51) Accompagner les techniciens gestionnaires des ENS départementaux (expertises, chantiers, sensibilisation des élus, animation foncière). | Échanges réguliers sur l'ENS de Save, sur l'ENS de l'étang de Lemps et sur l'ENS de l'Étang de la Rama-Billonay. | |
| B14) Participer à la gestion et étendre le site Natura 2000 de l'Isle Crémieu. | 52) Poursuivre le travail partenarial avec le chargé de missions Natura 2000 (informations naturalistes, expertises, comité de site, chantiers, sensibilisation des acteurs locaux, documents d'incidence, etc.). | Relecture du cahier technique Natura 2000. Participation au comité de site. | |
| B15) Poursuivre la gestion et étendre la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu. | 53) Mettre en œuvre le plan de gestion de la RNR des étangs de Mépieu. | L'ensemble des actions prévues dans le plan de gestion en 2022 a été effectué. Le quatrième plan de gestion de la réserve (2023-2032) a été rédigé et validé par la Région après examen par le CSRPN et le comité consultatif. Le rapport annuel détaillé est disponible auprès de Lo Parvi. | |
| | 54) Étendre la surface de la RNR des étangs de Mépieu. | Reporté dans le prochain plan de gestion. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|--|---|-----------------------|
| B16) Accompagner la gestion de la réserve naturelle du Haut Rhône français. | 55) Poursuivre le travail partenarial avec le SHR (informations naturalistes, expertises, comité consultatif, chantiers, sensibilisation des acteurs locaux, police de l'environnement, etc.). | Des échanges d'informations naturalistes et techniques ont lieu régulièrement. Le travail de sensibilisation sur le castor se poursuit en commun. | |
| B17) Participer aux travaux des réseaux de gestionnaires (Réserves Naturelles de France, pôles régional et départemental, réseaux des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône...). | 56) Participer au congrès, AG et commissions de RNF. | Participation aux rencontres scientifiques de RNF dans le Jura et au congrès en Haute-Savoie. Participation au webinaire, piloté par l'OFB et RNF, sur la retour d'expérience de la nouvelle méthodologie des plans de gestion. | |
| | 57) Participer aux rencontres régionales des groupes RNF. | Lo Parvi a participé aux rencontres régionales des groupes RNF (police, scientifique, gestion) qui se sont déroulées dans la Drôme. | |
| | 58) Participer aux réunions du réseau des acteurs pour la biodiversité du Rhône. | Suivis des échanges d'informations du réseau par mail et visioconférence. | |
| | 59) Contribuer au pôle gestion régional. | Pôle arrêté. | |
| | 60) Contribuer au groupe protection du pôle flore régional. | Transmission des données des espèces prioritaires. | |
| B18) Contribuer à la reconnaissance des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). | 61) Fournir aux services de l'État les informations naturalistes sur les ZNIEFF. | RAS | |
| | 62) Veiller à la prise en compte des ZNIEFF dans les documents de planification. | ZNIEFF bien prise en compte dans les documents de planification. | |
| | 63) Veiller à la prise en compte des ZNIEFF dans les différents projets d'aménagement du territoire (ZAC, déviation, carrière, infrastructure linéaire, équipements de loisirs ou sportifs, stations de traitement des eaux usées, décharges, etc.). | Les ZNIEFF ont bien été prises en compte dans les différents documents d'aménagements. | |
| C19) Accompagner la mise en œuvre d'un contrat | 64) Participer aux comités de pilotage du contrat plurithématique des affluents du haut Rhône. | Réunion de suivi de restauration de la Bordelle, de la Chogne et de l'Amby | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|--|--|-----------------------|
| plurithématique sur les affluents du haut Rhône | 65) Fournir les informations naturalistes en amont des actions de restauration/préservation. | Données naturalistes fournies sur le marais de Sarradin (Bouvesse-Quirieu) | |
| | 66) Apporter une aide technique aux élus et techniciens de la CCBD (CCTP, chantiers, conseils, sensibilisation, communication, etc.). | Lo Parvi a participé à plusieurs réunions liées au contrat plurithématique. (zone humide de Morestel, restauration d'un tronçon de l'Amby et restauration de zones humides et aménagements de seuils sur la Chogne). | |
| | 67) Assurer une veille écologique sur les cours d'eau et les zones humides associées (pollutions, espèces introduites envahissantes, travaux, etc.). | RAS | |
| C20) Participer à la mise en place de plans de gestion de zones humides dans le bassin de la Bourbre. | 68) Participer aux comités de pilotage du plan de gestion de chaque marais. | Les études pour les travaux sont engagées sur le Culet. La gestion du marais du Ver est abandonnée, le castor fera le travail tout seul, il a déjà commencé. | |
| | 69) Fournir les informations naturalistes en amont des actions de restauration/préservation. | RAS | |
| | 70) Apporter une aide technique aux élus et techniciens de la CCBD/SMABB (CCTP, chantiers, conseils, etc.). | Échanges techniques avec l'EPAGE et son bureau d'études pour la réalisation des fiches actions dans le cadre du nouveau contrat de la Bourbre. | |
| | 71) Assurer une veille écologique sur l'ensemble des marais (remblaiements, travaux, pollutions, espèces introduites envahissantes, etc.). | Assec du ruisseau en aval d'un étang à Soleymieu qui n'a pas respecté l'arrêté préfectoral sécheresse, intervention de l'OFB. | |
| C21) Participer à la protection et à la gestion des Captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP) avec les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les agriculteurs | 72) Participer aux comités de pilotage de suivi des captages de Sermérieu et Bouvesse-Quirieu. | RAS | |
| | 73) Veiller à la bonne prise en compte des captages AEP dans les documents d'urbanisme et les enquêtes publiques liées aux ICPE. | RAS | |
| | 74) Apporter une aide technique aux élus et techniciens de la CCBD/SMABB/communes/syndicats des eaux. | RAS | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|---|-----------------------|
| (notamment captages de Siccieu, Bouvesse-Quirieu, Sermérieu, Optevoz, Courtenay, etc.). | 75) Participer aux réunions de suivi des PAEC Bourbre et Isle Crémieu. | Travail avec la CCBD sur la mise en place d'un nouveau PAEC. | |
| C22) Veiller à la mise aux normes et au bon fonctionnement des stations d'épuration des eaux usées | 76) Participer aux réunions pour la création des nouvelles installations. | RAS | |
| | 77) Fournir les informations naturalistes en amont des projets. | Pas de sollicitation | |
| | 78) Assurer une veille écologique sur le fonctionnement des stations. | Relance de la CCBD pour le dysfonctionnement du lagunage de Passins (travaux programmés). Relance de la mairie de Corbelin pour le dysfonctionnement d'un assainissement individuel (le Maire a écrit au propriétaire avec mise en demeure). | |
| | 79) Surveiller dans les projets d'urbanisme l'adéquation entre le nombre de logements et les capacités d'épuration. | RAS | |
| D23) Participer à la prise en compte de l'environnement lors de la mise en place des documents d'urbanisme traitant de la problématique des carrières (schéma régional des carrières, SCOT, SAGE). | 80) Participer au groupe de travail de la Frapna Région en charge d'élaborer le nouveau schéma régional des carrières. | FNE AURA a attaqué le Schéma régional devant le tribunal administratif. | |
| | 81) Faire prendre en compte la problématique carrières et environnement dans le SCOT BRD. | RAS | |
| | 82) Faire prendre en compte la problématique carrières et environnement dans la révision du SAGE Bourbre. | RAS | |
| D24) Continuer à participer à la Commission | 83) Étudier les dossiers carrières présentés en CDNPS groupe carrières. | Pas de réunion en 2022, pas d'autorisation de carrière délivrée. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|---|-----------------------|
| Départementale Nature Paysages et Sites (CDNPS) groupe carrières pour étudier tous les projets sur notre territoire. | 84) Participer aux réunions de la CDNPS groupe carrières. | Pas de réunion en 2022. | |
| D25) Participation aux comités de suivi des carrières de l'Isle Crémieu. | 85) Participer aux comités de suivis des carrières réunis dans les communes. | Participation aux commissions de suivi des carrières de Porcieu-Amblagnieu (Guinet-Derriaz), Bouvesse-Quirieu (Vicat), Creys-Mépieu (Vicat) | |
| | 86) Assurer une veille technique et écologique des carrières en cours d'exploitation. | Suivi de la carrière d'Enieu (protocole Roselière) et veille sur la carrière de Mépieu et la carrière de Faverges. Suivi de l'exploitation des deux carrières Perrin d'Arandon-Passins. | |
| D26) Travailler avec les pétitionnaires pour limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et favoriser les réaménagements écologiques. | 87) Fournir aux bureaux d'études des carrières les informations naturalistes pour éviter, réduire et compenser l'impact des exploitations. | Données transmises au bureau d'études Oxalis dans le cadre de l'extension de la carrière de Porcieu-Amblagnieu-Vertrieu. Travail sur la séquence ERC avec le bureau d'études SETIS, la société Perrin et la DREAL sur le projet d'extension de la carrière de Palenge. | |
| | 88) Promouvoir et participer à l'élaboration des réaménagements agro-écologiques. | RAS | |
| | 89) Participer à l'élaboration et aux suivis de réaménagements écologiques. | Échanges avec le bureau d'études de la société Perrin sur le projet de réaménagement de la carrière de Palenge. Reproduction de sternes pierregarin sur les deux radeaux des deux gravières de St Romain de Jalionas. Suivi de la transplantation de la scabieuse blanchâtre dans la carrière de Mépieu, de la présence des chiroptères dans le gîte et de la reproduction du Grand-Duc. Suivi des mesures compensatoires sur les deux carrières Perrin d'Arandon-Passins (Palenge et Cotte Ferré). | |
| | 90) Participer aux enquêtes publiques. | Pas d'enquêtes publiques en 2022. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|---|-----------------------|
| D27) Lutter contre les carrières illégales. | 91) Assurer une veille écologique pour repérer la présence de carrières illégales. | Veille assurée, aucune carrière illégale trouvée. | |
| | 92) Travailler en coopération avec l'administration, la FRAPNA, l'UNICEM et les élus pour arrêter les carrières illégales. | Pas nécessaire | |
| | 93) Rappeler la réglementation « carrières » auprès des collectivités locales. | Pas nécessaire | |
| E28) Accompagner l'implantation et les mesures compensatoires de la Ligne à Grand Vitesse Lyon-Turin si elle devait être réalisée. | 94) Participer aux réunions de concertation. | Pas nécessaire | |
| | 95) Fournir les données naturalistes et les informations sur les possibilités de mesures compensatoires. | Pas de sollicitation travaux prévus après 2030. | |
| E 29) Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme de préférence au niveau du SCoT, pour que la nature soit prise en compte et protégée dans l'Isle Crémieu | 96) Participer aux réunions d'élaboration du SCoT de la BRD. | Opération terminée | |
| | 97) Participer aux réunions d'élaboration du SCoT NI. | Opération terminée | |
| | 98) Participer aux réunions d'élaboration des PLUI. | Pas de sollicitation | |
| | 99) Participer aux réunions des PLU stratégiques. | Participation au PLU de St Victor de Morestel et de Chavanoz. | |
| | 100) Participer à la révision du SAGE de la Bourbre. | Opération terminée. | |
| E30) S'opposer à la mise en place des écluses à Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz favorisant le développement de la navigation motorisée sur | 101) Sensibiliser les acteurs locaux afin d'abandonner ces projets d'écluses et le remplacer par d'autres projets plus utiles pour le territoire. | Le nouveau cahier des charges de la CNR a été validé. Il prévoit la réalisation de l'écluse de Brégnier-Cordon... | |
| | 102) Diffuser la pétition contre le projet d'écluse de Brégnier-Cordon. | Action terminée. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|---|-----------------------|
| le Rhône. | 103) Participer à l'enquête publique sur l'écluse de Brégnier-Cordon. | L'enquête publique devrait avoir lieu en 2023 ? | |
| E31) Obtenir l'équipement des lignes très haute tension et de lignes basses tensions avec des dispositifs anticollision pour les oiseaux. | 104) Dresser la liste des sites à équiper dans l'Isle Crémieu. | Demande à la LPO d'agir auprès de RTE/Enedis pour l'équipement des lignes électriques surplombant le Rhône. | |
| | 105) Solliciter ERDF et RTE pour obtenir l'équipement des lignes dangereuses pour l'avifaune. | RAS | |
| | 106) Intégrer l'équipement des lignes dangereuses dans les plans de gestion des ENS. | Pas de plan de gestion concerné | |
| | 107) Intégrer l'équipement des lignes dangereuses dans le plan de gestion de la RN du Haut-Rhône français. | Document en cours d'écriture. | |
| E32) Accompagner la mise en place de déplacements doux. | 108) Accompagner la mise en place de la véloroute (ViaRhôna) entre Vertrieu et St Romain de Jalionas. | Opération terminée. | |
| | 109) Accompagner la mise en place de la voie verte entre Crémieu et Arandon-Passins. | Opération terminée. | |
| | 110) Faire la promotion des cheminements doux dans les documents d'urbanisme. | RAS | |
| E33) Maintenir une veille et accompagner les projets de déviations de villages. | 111) Suivre les mesures compensatoires d'Aoste. | Chantier suivi par le SHR et la CCVD, supervisé par la DREAL. Toutes les mesures ne sont pas faites. | |
| | 112) Participer aux réunions de concertation du projet de déviation de Flosailles. | Pas de sollicitation | |
| | 113) Fournir les informations naturalistes et participer aux réunions de concertation du projet déviation de Montalieu. | Pas de sollicitation | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|---|---|-----------------------|
| E34) Lutter contre l'étalement urbain (notamment les centres commerciaux) | 114) Participer à la mise en place d'un outil de mesure de la consommation de l'espace à urbaniser dans les PLU. | RAS | |
| | 115) Participer à la révision des deux SCOT. | RAS | |
| | 116) Fournir à la Frapna les éléments des dossiers concernant notre territoire pour les examens de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPNAF). | FNE Isère nous a saisis de quelques dossiers en fonction de l'ordre du jour de la CDPNAF. . | |
| E35) Participer à la mise en place de passages pour la faune afin de franchir les routes | 117) Obtenir la finalisation de l'équipement du passage à faune sur la route départementale 1075 à hauteur d'Arandon sur l'ENS de la Save. | La partie aval de l'ouvrage a été complétée par le CD38 : complètement opérationnelle. La partie amont doit être complétée en 2 parties : - au niveau du passage souterrain : chantier prévu en décembre 2022 par la CCBD - au-dessus du canal de la Serre : chantier prévu en décembre 2022 par le CD38. | |
| | 118) Maintenir un partenariat avec le Département pour l'intégration de passages à faune lors de la réfection des ponts sur les routes départementales. | Les travaux sur la RD 522 à hauteur de Saint-Savin ont été réalisés. Ceux sur Saint-Chef ont reportés à cause de difficultés techniques. Réalisation par l'ARRC d'un passage à pied sec sur la RD 517 au Jonchay (St Romain-de-Jalionas) dans le cadre des actions de l'ENS de la Besseye. | |
| | 119) Mettre en place un partenariat avec la CCBD pour l'intégration de passages à faune lors de la réfection des ponts sur les routes communales. | RAS, la CCBD n'a pas la compétence voirie. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|---|-----------------------|
| | 120) Veiller à la mise en œuvre des projets de passage à faune dans le cadre du CVB du bassin de la Bourbre. | Poursuite des études techniques, les travaux du Département sont reportés pour 2023. L'Aménagement du seuil de Ruy a cependant commencé. Réalisation des passages à petite faune (surtout batraciens) sur l'ENS des lacs Clair et Gris à Saint-Savin. | |
| | 121) Veiller à l'intégration de la problématique des passages à faune dans les plans de gestion des espaces naturels protégés. | Pas de plan de gestion concerné | |
| | 122) Participer à l'identification des sites d'écrasement et à la mise en place de passages à petite faune. | Relevés des écrasements dans la base de données Géonature. Transmission au département des sites d'écrasements de batraciens. Aide au Département qui a mis en place des barrières de protection pour sauver de l'écrasement les amphibiens aux lac de Moras. | |
| | 123) Veiller à l'entretien des passages à faune pour qu'ils demeurent fonctionnels. | Passage de l'étang de Gôle, de la Chogne, de St Romain (création d'une rampe d'accès à la banquette) et les 3 de la Save entretenus et fonctionnels. | |
| F36) Promouvoir la diminution du volume des déchets verts et le compostage | 124) Poursuivre la collaboration avec le SICTOM de Morestel pour améliorer le traitement des déchets verts et le compostage. | Fusion avec le SMND, devenu le SYCLUM https://syclum.fr/ | |
| | 125) Créer une collaboration avec le SMND pour améliorer le traitement des déchets verts et le compostage. | Fusion avec le Sictom de Morestel, devenu le SYCLUM https://syclum.fr/ | |
| | 126) Accompagner la CCBD dans une politique d'aide à la création de plateforme de compostage pour les professionnels. | RAS | |
| | 127) Assurer une veille écologique pour lutter contre les feux de jardin. | Une intervention a été réalisée sur la Tour-du-Pin. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|--|--|-----------------------|
| F37) Lutter contre les décharges sauvages et réhabiliter d'anciennes décharges. | 128) Assurer une veille écologique avec l'aide des adhérents de Lo Parvi pour repérer la présence de décharges sauvages et les signaler aux autorités compétentes. | Les petites décharges sauvages signalées sur le site « sentinelles de la nature » sont traitées au fil de l'eau par les communes 12 alertes solutionnées en 2022. | |
| | 129) Mettre en place des formations pour les adhérents de Lo Parvi afin de devenir des sentinelles de l'environnement. | L'ensemble des atteintes à l'environnement suivi par Lo Parvi sont intégrées sur le site internet « sentinelles de la nature » géré par FNE. Une démonstration du site des sentinelles de la nature a été réalisée auprès des adhérents lors de la journée d'accueil des nouveaux adhérents. | |
| | 130) Inciter les acteurs du territoire (SMABB, CCBD) à compléter la carte des anciennes décharges. | Action terminée. | |
| | 131) Tenir à jour la carte des anciennes décharges du Nord-Isère et la faire connaître (élus, documents d'urbanisme, bureaux d'études). | La carte a été intégrée dans l'atlas environnemental du SCOT de la BRD. | |
| | 132) Monter des opérations de nettoyage de décharges sauvages avec différents partenaires (géocacheurs, élus, chasseurs, pêcheurs, APN, etc.). | Un nettoyage a été effectué sur Soleymieu par l'association basée à la Tour du Pin qui organise des chantiers de nettoyage de décharges sauvages. | |
| | 133) Proposer aux pétitionnaires et élus le nettoyage d'anciennes décharges dans le cadre de mesures compensatoires. | RAS | |
| | 134) Sensibiliser les procureurs aux problèmes des décharges sauvages. | RAS | |
| | 135) Diffuser des guides techniques et juridiques aux élus pour lutter contre les décharges sauvages. | RAS | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|--|---|-----------------------|
| F38) Lutter contre l'abandon des déchets toxiques dans la nature et accompagner l'implantation de centres de récupération de déchets dangereux. | 136) Assurer une veille écologique avec l'aide des adhérents de Lo Parvi pour repérer la présence de décharges sauvages de déchets toxiques, de dépôts de VHU et les signaler aux autorités compétentes. | Une alerte solutionnée sur Arandon-Passins. | |
| | 137) Monter des opérations de nettoyage de décharges de pneus avec différents partenaires (agriculteurs, élus.). | RAS | |
| | 138) Demander aux autorités l'interdiction de l'utilisation des grenailles au plomb dans le stand de tir du Rondeau à St Chef. | RAS | |
| | 139) Réaliser une carte des anciennes stations-services sur le territoire. | Travail en cours par la commission aménagement du territoire. | |
| | 140) Alerter l'administration et les élus sur le risque de pollution lié aux anciennes stations-services. | Nous avons échangé avec la Dreal sur ce sujet. | |
| | 141) Obtenir la création d'une filière « amiante » pour les particuliers. | RAS | |
| F39) Veiller à l'utilisation des matériaux recyclés dans les chantiers de BTP | 142) Surveiller l'utilisation des mâchefers sur les chantiers de BTP. | RAS | |
| | 143) Réaliser une veille technologique sur le recyclage des matériaux (bétons, enrobés, stériles d'exploitations, etc.). | RAS | |
| | 144) Promouvoir les matériaux recyclés auprès des donneurs d'ordre pour les chantiers de BTP (CCTP, chantiers témoins, etc.). | RAS | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|---|---|-----------------------|
| | 145) Accompagner le projet Lyon-Turin pour veiller au recyclage des matériaux issus notamment des tunnels. | RAS | |
| | 146) Assurer une veille écologique sur les ISDI. | RAS | |
| | 147) Rappeler la réglementation ISDI aux élus. | RAS | |
| F40) Réduire la pollution lumineuse. | 148) Relayer la campagne d'information de la FRAPNA sur la pollution lumineuse auprès des collectivités territoriales et du grand public. | Intervention auprès de plusieurs entreprises dans l'agglomération de la Tour-du-Pin. | |
| | 149) Accompagner la commune de la Balme les Grottes pour diminuer la pollution lumineuse sur l'ENS des coteaux de St Roch. | Opération terminée. | |
| F41) Participer à l'encadrement et au contrôle de la pratique des engins de loisirs motorisés. | 150) Inciter les communes à réglementer la pratique des engins de loisirs motorisés chaque fois que nécessaire. | Prise d'un arrêté et mise en place de 8 B7b sur les communes de St Baudille / Courtenay / Charette dans le cadre de la réglementation des véhicules autour de l'APPB du marais de Boulieu (panneaux financés par le CD38). Réalisation d'un chantier avec les bénévoles et des étudiants du BTS GPN de l'IET de Lyon, pour empêcher l'accès à une pelouse sableuse sur la commune de Trept. Fermeture de l'accès à une pelouse sableuse sur Verna, d'abord par une clôture qui a été vandalisée, puis par des tas de tout-venant (aide d'une entreprise de TP locale) qui bloquent l'accès au site. | |
| | 151) Participer aux contrôles de police de l'environnement avec les autres agents dans le cadre de la Mission Interservices de l'Environnement. | 1 mission de police effectuée avec l'OFB, les agents du Département et les agents du Syndicat du Haut-Rhône dans la réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français. | |
| | 152) Inciter les adhérents de Lo Parvi à signaler les secteurs dégradés par des activités de motocross. | RAS | |
| F42) Animer un réseau de veille écologique sur le | 153) Assurer une réunion mensuelle de la commission veille écologique. | La commission s'est réunie à 9 reprises. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|---|-----------------------|
| territoire | 154) Tenir à jour le tableau de bord de la veille écologique sur le territoire. | Le tableau est tenu à jour et comporte la référence aux signalements « sentinelles pour la nature ». | |
| | 155) Participer au réseau REVE de la FRAPNA. | Échanges réguliers avec le réseau sentinelles de la nature de FNE. | |
| | 156) Mobiliser les adhérents de Lo Parvi pour faire remonter des informations à la commission veille écologique. | Informations données lors de la journée d'accueil des nouveaux adhérents. | |
| | 157) Faire connaître largement le site internet des « sentinelles de l'environnement ». | Une démonstration du site des sentinelles de la nature a été réalisée auprès de la journée d'accueil des nouveaux adhérents. | |
| G43) Développer les bonnes pratiques d'exploitations forestières. | 158) Cartographier les surfaces forestières en libre évolution (ENS, FRENE, RNR, RNN, mesures compensatoires, etc.). | RAS | |
| | 159) Poursuivre le plan de gestion forestier sur la RNR des étangs de Mépieu. | Le plan de gestion forestier se poursuit. | |
| | 160) Veiller à la mise en œuvre des bonnes pratiques de gestion forestière dans les ENS. | Le plan de gestion des boisements est en œuvre sur l'ENS de Save (secteur Laurentière notamment). | |
| | 161) Rencontrer des élus communaux pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion forestière. | Rencontre de l'ONF et de la commune d'Arandon-Passins pour faire le point sur le projet de plan d'aménagement forestier. Travail avec la commune de Siccieu-St Julien et Carisieu et l'ONF pour le prochain plan d'aménagement forestier. | |
| G44) Obtenir la conversion de boisements en futaie et taillis sous futaie. | 162) Cartographier les surfaces forestières en reconversion en taillis sous futaie/futaie. | RAS | |
| | 163) Poursuivre le plan de gestion forestier sur la RNR des étangs de Mépieu. | Les coupes d'éclaircies prévues en 2022 ont été réalisées avec débardage à cheval. La cartographie des travaux est actualisée. Le programme d'éclaircie 2023 a été marqué sur le terrain. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|--|-----------------------|
| | 164) Veiller à la mise en œuvre de la reconversion en futaie et TSF des boisements dans les ENS. | RAS | |
| | 165) Veiller à la mise en œuvre de la reconversion en futaie et TSF des boisements dans la RNN du Haut Rhône français. | Plan de gestion en cours d'écriture. | |
| | 166) Rencontrer des propriétaires forestiers pour promouvoir la conversion des taillis en TSF et futaies. | RAS | |
| | 167) Organiser des rencontres régulières avec Valfor et l'association (syndicale) libre de gestion forestière. | Participation à l'assemblée générale de Valfor. | |
| G45) Limiter l'enrésinement et les plantations de peupliers. | 168) Participer aux commissions et aux sous-commissions des communes qui établissent « un règlement de semis et boisements en tant que «personnes qualifiées pour la protection de la nature». | Pas de sollicitation cette année. | |
| | 169) Promouvoir le remplacement des peupleraies par la plantation de feuillus autochtones (et /ou le retour forestier spontané) ou la mise en place de prairies humides. | Travail dans le cadre de la charte forestière des Bonnevaux sur le retour du castor et la nécessité d'éloigner les peupleraies du bord des cours d'eau. | |
| | 170) Suivre les travaux de reconversion de la peupleraie communale d'Aoste. | Suivi assuré par le SHR. | |
| | 171) Participer à la rédaction du plan de gestion et au comité consultatif de la RNN du Haut-Rhône français. | Plan de gestion en cours de rédaction par le SHR, échanges sur la méthodologie de définitions des espèces patrimoniales à responsabilité dans la réserve. Lo Parvi a participé au comité consultatif de la RN. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|---|-----------------------|
| H46) Promouvoir la gestion « raisonnée » des espaces verts (selon le concept développé par l'association botanique Gentiana). | 172) Demander aux adhérents de Lo Parvi d'assurer une veille écologique pour vérifier l'absence d'utilisation des pesticides par les collectivités. | RAS | |
| H47) Promouvoir la gestion extensive des bords de route et chemins. | 173) Diffuser la documentation produite par Gentiana sur la gestion « raisonnée » auprès des collectivités. | RAS | |
| | 174) Inciter les communes à créer des nouveaux espaces verts | RAS | |
| | 175) Créer un espace dédié à la gestion raisonnée sur le site internet de Lo Parvi pour sensibiliser le grand public. | RAS | |
| | 176) Diffuser de la documentation sur la gestion des espèces introduites envahissantes. | RAS | |
| | 177) Communiquer auprès des communes sur l'intérêt de la fauche tardive des bords de routes et chemins. | RAS | |
| | 178) Créer un espace dédié à la fauche tardive des bords de routes et chemins sur le site internet de Lo Parvi pour sensibiliser le grand public. | RAS | |
| | 179) Inciter les collectivités à planter des arbres fruitiers au bord des routes, chemins, cheminements doux. | Conseil à la commune de Vignieu pour la plantation d'arbres fruitiers sur un espace communal. | |
| H48) Promouvoir le concept de « refuges » pour la faune et la flore sauvages dans les jardins (type refuges de la Ligue pour la Protection des Oiseaux -LPO). | 180) Réaliser des ateliers de fabrication de nichoirs pour la faune sauvage. | Pas d'atelier en 2022. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|--|---|-----------------------|
| H49) Promouvoir le jardinage biologique. | 181) Réaliser une enquête auprès des adhérents de Lo Parvi sur la mise en place sur leur terrain de refuges à faune et flore sauvage. | RAS | |
| | 182) Créer un espace dédié aux refuges, pour la faune et la flore sauvages des jardins, sur le site internet de Lo Parvi afin de sensibiliser le grand public. | En cours d'élaboration | |
| | 183) Réaliser et diffuser une plaquette d'information sur les refuges à faune lors des stands de Lo Parvi. | Une maquette a été réalisée par la commission jardin. Elle sert de support aux explications pour sensibiliser le public à l'accueil de la biodiversité. | |
| | 184) Poursuivre la collaboration avec le SICTOM de Morestel pour améliorer le traitement des déchets verts et le compostage. | Participation à la fête des broyeurs le samedi 8 octobre à Saint Chef. Présentation de la documentation de Lo Parvi et de la maquette d'un jardin de biodiversité. | |
| | 185) Créer une collaboration avec le SMND pour améliorer le traitement des déchets verts et le compostage. | RAS | |
| | 186) Promouvoir le broyage des végétaux et l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté (BRF) et du mulch auprès des adhérents de Lo Parvi. | Réalisation d'un article sur le paillage au jardin pour les bulletins municipaux et dans la circulaire de Lo Parvi. https://loparvi.fr/favoriser-la-biodiversite/ | |
| | 187) Promouvoir le jardinage sur de petites surfaces. | RAS | |
| | 188) Réaliser une enquête auprès des adhérents de Lo Parvi sur leur pratique du jardinage biologique. | RAS | |
| | 189) Créer un « club » des adhérents de Lo Parvi adeptes du jardinage biologique (échanges de conseils, astuces, graines, etc.). | La commission jardin et biodiversité s'est réunie quatre fois en salle et deux fois sur le terrain (visites de jardins). | |
| | 190) Créer un espace dédié au jardinage biologique sur le site internet de Lo Parvi afin de sensibiliser le grand public. | Un espace dédié a été créé sur le nouveau site : https://loparvi.fr/favoriser-la-biodiversite/ Un article « coup de pouce au jardin » est publié régulièrement dans la circulaire. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|---|---|-----------------------|
| H50) Développer la création de mares. | 191) Réaliser une enquête auprès des adhérents de Lo Parvi pour savoir qui possède une mare et qui souhaiterait en posséder une. | RAS | |
| | 192) Réaliser un chantier de création de mare chez un adhérent de Lo Parvi. | Une mare créée à Salagnon. | |
| | 193) Promouvoir auprès des collectivités la création de mares pour gérer les eaux pluviales et favoriser la biodiversité. | 1 mare créée à Creys-Mépieu. | |
| I51) Inciter à la consommation d'aliments biologiques issus de fermes locales. | 194) Créer un espace dédié à l'agriculture biologique et à la permaculture sur le site internet de Lo Parvi afin de sensibiliser le grand public. | RAS | |
| | 195) Rédiger un article par an dans la circulaire pour informer les adhérents sur les points de vente des produits bio locaux en Isle Crémieu. | 4 articles en ligne sur le site internet de Lo Parvi. : https://loparvi.fr/favoriser-la-biodiversite/ | |
| | 196) Participer au comité de programmation Leader pour favoriser les projets conciliant agriculture/environnement/ social. | Participation à 3 comités de programmation. | |
| I52) Participer au maintien et au développement de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (maintien/plantation des haies, des bandes enherbées, des talus, des prairies, des arbres isolés, respectueuse des sols, moins gourmande en eau, etc.) | 197) Participer au suivi et au bilan des PAEC. | Participation à une réunion. | |
| | 198) Participer à la rédaction des nouveaux PAEC (ou équivalent). | Participation à deux réunions techniques pour l'élaboration du nouveau PAEC | |
| | 199) Promouvoir l'agroécologie et l'agriculture à HVN. | Participation à un stand avec l'entreprise Cholat pour les agriculteurs à Morestel. | |
| | 200) Veiller à la mise en place de l'agriculture à HVN dans les espaces naturels protégés. | La RNR des étangs de Mépieu et plusieurs ENS départementaux et locaux bénéficient d'un pâturage extensif et/ou de fauche de prairies permanentes. | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|---|---|---|-----------------------|
| J53) Promouvoir les économies d'énergie et la mise en place des énergies renouvelables. | 201) Réaliser un bilan énergétique du local de Lo Parvi. | RAS | |
| | 202) Créer un espace dédié aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables sur le site internet de Lo Parvi. | RAS | |
| | 203) Participer à l'élaboration du PCAET. | Les trois PCAET (Lysed, CCVD, CCBD) sont validés. | |
| | 204) Promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme. | RAS | |
| J54) Lutter contre l'installation de grands parcs éoliens, surveiller et accompagner les projets éoliens de petites dimensions (mâts entre 12 et 50 mètres de hauteur). | 205) Assurer une veille sur l'installation d'éoliennes sur le territoire. | Pas de projets connus sur le territoire. | |
| | 206) Participer à la l'élaboration du PCAET. | Opération terminée | |
| J55) Promouvoir l'utilisation du bois énergie dans des conditions satisfaisantes pour la biodiversité (taille des coupes, durée de rotation, maintien de rémanents au sol, etc.). | 207) Rencontrer des élus communaux pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion forestière et l'utilisation du bois énergie. | RAS | |
| | 208) Participer à la l'élaboration du PCAET. | Opération terminée | |
| J56) Accompagner l'implantation de centrales solaires dans les espaces de friches industrielles et sur les | 209) Participer à la révision du SCoT de la BRD. | Opération terminée | |
| | 210) Participer à la l'élaboration du PCAET. | Opération terminée | |

| Objectifs à mettre en œuvre durant la période 2018-2022. | Opérations à réaliser entre 2018 et 2022 pour contribuer à atteindre les objectifs à 5 ans | Opérations réalisées en 2022 | Niveau de réalisation |
|--|---|--|-----------------------|
| toitures. | 211) Accompagner les projets de centrales solaires portés par la collectivité territoriale. | RAS | |
| | 212) S'opposer à la réalisation de centrales solaires privées dans les espaces naturels ou agricoles. | <p>Nous avons alerté les bureaux d'études qui avaient des projets sur des milieux naturels ou agricoles (Communes d'Arandon-Passins, Porcieu-Amblagnieu) de l'incompatibilité avec le SCOT de la BRD et des directives de l'État en Isère. Pas de projets déposés en 2022.</p> <p>Les services de l'État en Isère ont rédigé une doctrine sur l'installation des centrales photovoltaïques afin d'éviter les milieux naturels et agricoles https://www.isere.gouv.fr/content/download/61212/406113/file/Methodologie_agricol_PV_sol_flottant.pdf</p> <p>Lo Parvi a contribué auprès de FNE à la réalisation d'un guide technique sur les installations photovoltaïques. Le photoscope disponible ici https://fne.asso.fr/publications/photoscope</p> | |

Sigles utilisés :

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

AEP : Alimentation en Eau Protégée (captage d'eau potable)

AG : Assemblée Générale

APIE : Association Porte de l'Isère Environnement

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BDD : Base De Données

BRD : Boucle du Rhône en Dauphiné

BRF : Bois Raméal Fragmenté

CA : Conseil d'Administration

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin

CC : Communauté de Communes

CCBD : Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné

CCIC : Communauté de Communes de l'Isle Crémieu

CCPC : Communauté de Communes du Pays des Couleurs

CCVT : Communauté de Communes des Vallons de la Tour

CCVD : Communauté de Communes des Vals du Dauphiné

CD 38 : Conseil Départemental de l'Isère

CDNPS : Commission Départementale Nature Paysages et Sites

CDPENAF : commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

CDRA : Contrat de Développement Rhône-Alpes

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance

CMR : Capture-Marquage-Recapture

CNPN : Conseil National de Protection de la Nature

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

CST : Conseil Scientifique et Technique du Département de l'Isère

CVB : Contrat Vert et Bleu (inclus dans le Contrat Unique de la Bourbre)

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs (SCoT)

DREAL : Direction Régionale de L'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement

EnR : Énergies renouvelables

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Eviter Réduire Compenser

EDF : Electricité de France

ERDF : Electricité Régionale De France

FNE : France Nature Environnement

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

FRENE : Forêts Rhônalpines en Evolution Naturelle

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Ha : Hectare

HVN : Haute Valeur Naturelle

ICPE : Installation Classée Pour l'Environnement

IET : Institut des métiers de l'Environnement et de la Transition écologique

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes

LYSED : communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAET : Mesures Agri-Environnementales Territorialisées

MAEC : Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

NI : Nord-Isère

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

PAEC : Projet Agro Environnemental et Climatique

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PNA : Plan National d'Actions

PPI : Plan de Préservation et d'Interprétation (= plan de gestion pour les ENS)

PRA : Plan Régional d'Actions

RAS : Rien À Signaler

RD : Route Départementale

REVE : REseau Veille Ecologique

RN : Réserve Naturelle

RNF : Réserves Naturelles de France

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SIAGA : Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents

SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

SFEPM : Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères

SHR : Syndicat du Haut Rhône

SIEPC : Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau de Crémieu

SICTOM : Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères

SMABB : Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Bourbre

SMND : Syndicat Mixte Nord Dauphiné

STEP : STation d'EPuration des eaux usées

SYCLUM : voir SICTOM

SYMBORD : Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

TP : Travaux Publics

TSF : Taillis Sous Futaie

TVTb : Trame Verte et Bleue

VHU : Véhicule Hors d'Usage

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZH : Zone Humide

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique